

DAEL - DIRECTION DU PATRIMOINE & DES SITES

Appellation : LANCY-VILLAGE

Adresse : 66 à 70, route du Grand-Lancy

Propriétaire : COMMUNE DE LANCY

Commune : LANCY

Zone légale : Z4B

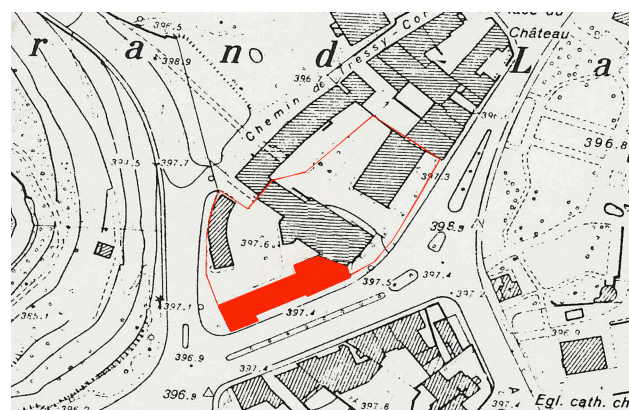
Construction : 1949

Architectes : Henri-Jean SCHURCH & René SCHWERTZ



Parcelle	Surface	Plan cadastral	N° bâtiment	Surface au sol	N° adresse
2251	4165	25	C 338	263	66
			C 339	139	68
			C 340	202	70
TOTAL/m²	4165			604	

Autorisation	Date	Archives DAEL microfilmées	
		Plans	Adm
23205	16.08.1949	213-41	515-25



Valeurs patrimoniales de l'ensemble

			Note
Qualités urbanistiques et environnementales	Valeur d'origine	recomposition du centre du village et agrandissement de la salle communale. Implantation villageoise en bordure de rue avec rez commercial en arcade	++
	Valeur actuelle	route très fréquentée, ambiance villageoise agréable, arrière-cour calme, station service et garage à l'arrière	+
Qualités architecturales et architectoniques	Intérêt	architecture vernaculaire, bon traitement des registres	++
	Altération	fermeture du passage couvert, disparition des encadrements et battues	--
	Entretien	récente rénovation de l'enveloppe par isolation périphérique	++
Qualités typologiques - historiques	Intérêt	bonne répartition autour du hall central, confort au-dessus du standard "économique"	++
	Altération	état d'origine	++

Description des éléments constructifs

		Orig.	Réfec.
Toitures	4 pans, tuiles flamandes, ferblanterie cuivre		X
Façades	isolation périphérique		X
Menuiseries extérieures	PVC, verres isolants sauf arcades rez métalliques d'origine ou rénovées	X	X
Structure	maçonnerie béton, charpente bois	X	
Volets ou stores	volets métalliques, ponctuellement quelques stores remplacés		X
Balcons, loggias, coursives	portes-fenêtres à la française côté rue/balcons côté opposé	X	
Autres			

Evaluation patrimoniale

Les façades ayant reçu une isolation périphérique, les encadrements simili et battues de volets ont disparu. Cependant, l'intervention reste acceptable compte tenu de la simplicité architecturale. La perte du passage couvert est regrettable, théoriquement réversible mais économiquement problématique. L'espace cour est regrettamment obéré par des constructions basses agrandissant le restaurant. On peut s'interroger sur la pertinence du critère "économique".

Ensembles similaires

Périmètres identiques : 36

Périmètres contigus : 36

Evaluation Daniel Mouchet

le 30 août 2002

Validation par la CMNS le 14.12.04

Validation par le SMS le 14.12.04

D

Sans intérêt

C

Intérêt secondaire

B

Intéressant

A

Exceptionnel